



E-MARQUE CHANGEMENT DE VERSION (Saison 2017-2018)

Thématique : Compétitions & Pratiques sportives

**Destinataires : Ligues Régionales, Comités
Départementaux, Clubs de Championnat de France**

Nombre de pièces jointes : 1

- Information
 Diffusion vers : Clubs
 Echéance de réponse :

Comme chaque saison à la même période vous trouverez ci-dessous les éléments relatifs à la mise à jour de la VERSION 1 d'e-Marque. **La version actuelle, n'étant plus fonctionnelle à partir de début de septembre.**

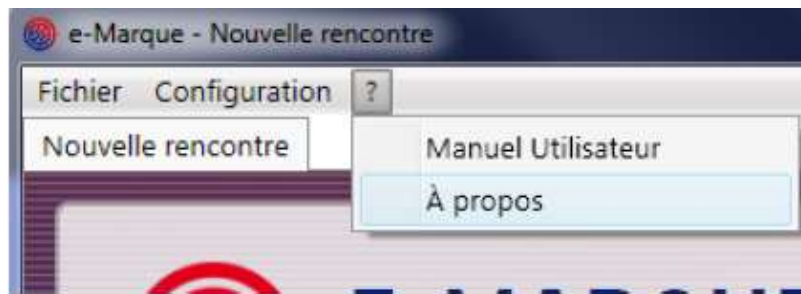
Merci de diffuser ce document vers les clubs.

Lors de la saison 2017-2018 la feuille de marque électronique (ou e-Marque) est obligatoire pour :

- La Nationale Féminine 1
- La Nationale 2
- La Nationale 3
- Les Championnats de France Jeunes
- Les Trophées Coupe de France Séniors Masculins et Féminines
- Les Coupes de France U17 Masculins et Féminines
- Les Compétitions des Comités Départementaux et Ligues Régionales dont les règlements l'imposent

Dès à présent il est nécessaire de désinstaller la version actuelle d'e-Marque et d'installer sa mise à jour (1.4.1.0), disponible dans FBI et sur la plateforme e-Learning. Cette nouvelle version fonctionne exactement de la même façon que celle utilisée lors de la saison précédente, mais présente quelques évolutions dues aux nouvelles réglementations FIBA et FFBB (voir plus bas).

Pour vérifier votre version e-Marque, il faut lancer le logiciel et cliquer sur « ? » dans la barre des menus puis sur « A propos ».



Vous trouverez en pièce jointe toute la procédure d'installation de la nouvelle Version.

Principales nouveautés de la version (1.4.1.0), adaptations aux nouvelles réglementations FIBA et FFBB :

- Gestion des fautes antisportives et techniques (automatique)
- Gestion de l'entraîneur/joueur (ajout d'une case à cocher en cas d'entraîneur/joueur)

Pour rappel, à compter de la saison 2017/2018, les règlements FFBB prévoient que chaque joueur(se) qui souhaite être inscrit sur une feuille de marque d'une division de championnat de France (NM2/NM3/NF1/NF2/NF3) ou Championnat de Pré-Nationale, devra bénéficier du statut CF/PN.

Une nouvelle fonctionnalité a été rajoutée sur cette version d'e-Marque afin d'effectuer un suivi sur les divisions précitées. Sur les feuilles de marque de ces divisions pourront apparaitre dans la marge de gauche, en face du nom d'un joueur les symboles suivants : « # » lorsqu'un joueur présent sur la feuille n'a pas signé la Charte d'engagement ou un « ? » dans le cas où un joueur aurait été ajouté manuellement.

Cette nouvelle mise à jour du logiciel devra obligatoirement être installée et testée en « condition de match » avant la reprise du championnat, début septembre 2017. Nous conseillons à tous les clubs de garder en réserve une feuille papier « de secours » en cas de problème sur une rencontre.

Pour toute question d'ordre technique, ou relative à la mécanique de la table de marque, vous pouvez nous contacter à : emarque-assistance@ffbb.com après avoir consulté l'ensemble des documents relatifs à l'e-Marque (notamment la FAQ) sur le site de la FFBB dans l'onglet "FFBB" --> "OTM" --> "e-Marque".

Contact Tel : 01 53 94 26 96 E-mail : emarque-assistance@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Pierre HERMANN Chargé de missions Commission Fédérale des Compétitions	Sébastien DIOT Directeur des Pôles : Jeunesse et Territoires - Compétitions et Pratiques Sportives	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2017-08-23 5-CFC Note e-Marque Changement de version (saison 2017-2018) - VFIN	